

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 22 octobre à 19 H 30

L'an deux mil vingt, le vingt-deux octobre à 19 h 30, le conseil municipal s'est réuni dans la salle des Maréchaux à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Jamilah HABSAOUI, Vincent CLÉMENT, Léa COIGNOT, Gérard GUYARD, Agnès JOREAU, Alain GUITTET, Aurélie FARCY, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Sandrine CHAUVEAU, Nicolas COCHEFERT, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Bernard DESCHAMPS, Sophie MANIGAULT-TERRE, Tony CHEVAUX, Nathalie ROMANOWSKI, Nicole JEDYNSKI, Éric JODELET, Françoise LAURENT, Alain COMMARET, Isabelle MARIANI, Christian PERDU, Sonia PATOURET, Emmanuel ZEHNDER, Jérôme HUCHARD, Leyla DERVISCEMALOGLU et Fanny BOUVIER

Absent(es) représenté(es) :

Madame Myriam GILLET-ACCART donne pouvoir à Madame Sonia PATOURET

Secrétaire de séance : Madame Léa COIGNOT

Convocation du 16 octobre 2020 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Avant d'ouvrir la séance le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés. Après avoir rappelé l'hommage national rendu à Samuel Paty, enseignant lâchement assassiné, le maire indique que ses pensées vont vers ses proches mais aussi vers tous ceux qui rencontrent des violences au quotidien et sous toutes les formes. Il propose à l'assemblée d'observer une minute de réflexion et de soutien à toutes les victimes. Enfin, au vu des nouvelles mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire « COVID », il invite chacun à rester vigilant.

1. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

ADMINISTRATION GENERALE

2. Délégations d'attributions du conseil municipal au Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, précise sa délibération du 9 juillet 2020 portant sur les délégations données au Maire et fixe les limites pour trois des compétences déléguées.

FINANCES

3. Admission de titres de recettes en non-valeur

Le conseil municipal, à l'unanimité, admet en non-valeur la somme totale de 73,92 € relative à des droits de crèche, conformément à une mesure imposée par la commission de surendettement de l'Yonne.

4. Avenant n° 2 à la convention régionale de cohésion sociale et urbaine

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant n° 2 portant prolongation de la convention régionale de cohésion sociale et urbaine pour la thématique « développement économique et accès à l'emploi et à la formation ».

RESSOURCES HUMAINES

5. CDG 89 – convention d'adhésion à la prestation « Retraite à façon » pour les agents CNRACL

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier au CDG 89 l'instruction complète des dossiers CNRACL de la commune à compter du 1^{er} janvier 2021, pour une durée d'un an reconductible, dans le cadre d'une convention portant sur la prestation dite « Retraite à façon ».

TRAVAUX

6. Mission d'accompagnement dans la démarche « démonstrateur en Massif Central »

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'offre de « Vivier Bois Massif Central » portant sur la continuité de la mission d'accompagnement à la reconfiguration du Centre Technique Municipal et autorise le Maire à signer tout document entrant dans l'application de la présente délibération.

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

7. Déploiement de la fibre optique sur le territoire communal – implantation d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) rue de Lyon à Avallon

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur l'implantation, constitutive d'une servitude, d'un Nœud de Raccordement Optique sur le site des Abattoirs, dans le cadre d'une convention d'occupation à titre gracieux du domaine privé communal au profit d'YCONIK, pour une durée de 30 ans.

PATRIMOINE FORESTIER - ENVIRONNEMENT

8. Forêt communale - projet « ilot d'avenir »

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de création d'« ilot d'avenir » sur deux parcelles forestières et sollicite tout concours financier susceptible d'être alloué pour cette opération.

9. Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles Bourgogne (FREDON) - subvention au titre de l'exercice 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention de 60 € à la Fredon Bourgogne – GIDON de l'Avallonnais.

CULTURE

10. Cinéma « le Vauban » - acquisition d'un nouveau serveur

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du budget annexe du « cinéma » portant sur l'acquisition d'un nouveau serveur.

SPORT

11. Piscine municipale – tarifs complémentaires

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création de deux nouveaux tarifs « groupe » venant compléter l'offre existante du service piscine municipale.

12. Conventions tripartites d'utilisation des équipements sportifs communaux par les collèges d'Avallon

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les conventions tripartites conclues entre le Conseil Départemental, les collèges et la Ville, pour l'utilisation par les élèves des collèges d'Avallon des installations et équipements sportifs appartenant à la ville.

QUESTIONS ET INFORMATIONS

13. Affaires et questions diverses

Pas de sujet à ce point de l'ordre du jour.

14. Informations du Maire

Le Maire donne les informations portant sur l'ouverture de l'enquête publique du PLUi et les dates de permanences à Avallon.

La séance est levée à 20 h 45.

Les délibérations sont consultables sur simple demande au secrétariat du conseil municipal de la Mairie d'Avallon.